



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 11/07/2016
Reçu en préfecture le 11/07/2016
Affiché le **12 JUIL. 2016**
ID : 056-215601626-20160707-DB20160711-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Jeudi 7 juillet 2016

DEMANDE DE SUBVENTIONS AU DEPARTEMENT POUR LES ACTIONS CULTURELLES

Etaient présents :

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Loïc TONNERRE, Antoine GOYER, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, David DREGOIRE, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Dominique SAURAY, Michel ROUALO, Patrick GOUELLO, Dominique QUINTIN, Jean-Luc MADEC, Martine YVON, Dominique DAUGES, Isabelle LE RIBLAIR, Bernard CLERGEON, Anne-Valerie RODRIGUES, Christelle CAINJO, Armelle GEGOUSSE, Pierre-Yves CAINJO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL, Thierry LE FLOCH.

Absents excusés avant donné pouvoir :

Katherine GIANNI à Teaki DUPONT, Philippe DONIES à Michel ROUALO, Yolande ALLANIC à Jean-Guillaume GOURLAIN, Nolwenn DELALEE à Daniel LE LORREC.

Secrétaire de séance : Dominique QUINTIN

Présents : 29
Pouvoirs : 04

DIRECTION CULTURE

n°11

DEMANDE DE SUBVENTIONS AU DEPARTEMENT POUR LES ACTIONS CULTURELLES

Rapporteur : Claudie LE BIHAN

Chaque année, la ville de Ploemeur sollicite du Conseil Départemental du Morbihan des subventions pour les actions culturelles de la ville de Ploemeur.

Cette demande de subventions concerne pour l'année 2017 :

- Une participation financière tant aux dépenses de fonctionnement que d'investissement des actions suivantes :
 - Arts plastiques
 - Spectacle vivant
 - Enseignement artistique
 - Patrimoine

Vu le Code général des collectivités ;

Vu les avis des commissions « Éducation, Culture, RI » du mercredi 22 juin 2016 et de la commission « Finances et ressources humaines » du lundi 27 juin 2016 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Maire à solliciter du Conseil départemental toutes subventions au taux le plus élevé possible.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire